

**ASSEMBLÉE NATIONALE**28 octobre 2024

---

RESTAURER UN SYSTÈME DE RETRAITE PLUS JUSTE EN ANNULANT LES DERNIÈRES  
RÉFORMES PORTANT SUR L'ÂGE DE DÉPART ET LE NOMBRE D'ANNUITÉS - (N° 475)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRED AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° 39

présenté par  
M. Ménagé

-----

**ARTICLE 2 QUATER**

Substituer aux mots :

« visant à qualifier le rôle, l'importance et la pérennité »

les mots :

« évaluant le rôle ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel ayant pour objectif de clarifier l'expression « visant à qualifier le rôle, l'importance et la pérennité du paritarisme ».